Poste :

on s'abenne : A SAUMUR, ches tous les Libraires : and alle too an aint al A

A PARIS, Biccolour avait mise Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse , 33; EWIG, r. Amboise-Richel., 9; BLAYERS, r. d. Lombards, 22.

idn

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. 2 . 20 c. Réclames, — ... 30 Faits divers , — . . . 75

RÉSERVES SONT PAITES Du droit de refuser la publication des insertions reques et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction

Les articles communiques du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

on s'abonno!

Chos MM. HAVAS-LAPPITE of Clo.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. - L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 5 Août 1881.

and trop grand nomine and great doubtes Chronique générale.

On nous annonce qu'un certain nombre de jurisconsultes vont publier une déclaration molivée sur l'illégalité du décret qui fixe au 24 août les élections générales.

Nous avons déjà exprimé cette opinion que la Constitution est violée dans sa lettre et dans son esprit par cet acte arbitraire d'un gouvernement pris de peur à l'aspect des conséquences de ses faules, conséquences très-graves dont il a voulu devancer l'explosion par cet appel précipité aux

Il n'y a pas eu dissolution légale de la Chambre; le danger a paru si grand, la perspective d'une crise diplomatique, d'une guerre, on du développement de l'insurrection arabe a paru si menacante qu'on a voulu, même avant le 4 septembre, terme final des élections générales, avoir sous la main l'ancienne Chambre en cas d'événement imprévu.

Il n'y a eu qu'une voix pour reconnaître et proclamer cette vérité que le gouvernement de la République a voulu que les élections se fissent dans cette ignorance obligatoire des événements prévus, que toutes les lumières fussent éteintes, pour obtenir un blanc-seing de l'indifférence publique.

La République sera prise à ses propres expedients: nous sommes sur que la crise aciuelle va l'emporter.

Nous somenes henraux de donner des nu-ourd'hui les noms des leurents qui ont été On lit dans le Moniteur en la ruos solo s

« It est urgent de signaler sans retard une manœuvre electorale qui se produit dans les communes rurales du département de la Haute-Garonne, et qui doit naturellement se produire ailleurs - car elle semble

le résultat d'un mot d'ordre venu de haut. Voici de quoi il s'agit : " de annob do

» Dans celles de nos communes où l'élément rural domine, l'administration vient de nommer des commissions fictives ayant pour objet l'étude des dégrèvements partiels de l'impôt foncier. Ces commissions ont généralement à leur tête le maire ou l'adjoint, le percepteur ou l'instituteur.

» Les membres sont choisis parmi les républicains de la commune les plus acharnés. Ces commissaires parcourent les villages, les hameaux, les fermes, se font donner par les paysans le chiffre de leurs contributions foncières, simulent des expertises cadastrales et annoncent partout, au nom du gouvernement, qu'après les élections, si on vote pour les candidats agréables, l'impôt foncier sera diminué dans des proportions notables.

» Bien des paysans, paraît-il, se laissent prendre à ces promesses fallacieuses, et il est du devoir des monarchistes de les détromper. Une fois les élections terminées, on ne dégrèvera pas plus l'impôt foncier qu'on ne l'a fait sous la précédente législature. Au contraire, les impôts augmenteront de plus belle; mais le tour sera joué au profit de nos grévystes et de nos gambettistes. made 4 xus

non Isnolos everd of a lente eningre Le Temps publie la nouvelle qui suit, dont tout le monde comprendra la haute gravité :

M. Carress, adjoint au maire de Saugur,

« Nous croyons savoir que le gouvernement a définitivement décidé le rattachement des services de l'Algérie aux ministères correspondants. L'application de la mesure est imminente. Tous les services seront rattaches, à l'exception de ceux dont le fonctionnement exige des résolutions immédiates et prises sur place. Pour l'administration de ceux-là, le gouverneur général de l'Algérie recevra une délégation spéciale du ministre correspondant et agira sous la responsabilité directe de ce dernier.

» Il y aura un décret de rattachement pour chaque ministère avec distinction pour chacun d'eux entre les services rattachés et les services délégués. Par exemple, l'instruc-

- Pourquoi vous affliger de la sorte, mon ami?

tion publique sera tout entière rattachée au ministère correspondant et placée sous l'autorité directe du recteur d'Algérie, à l'exception des écoles musulmanes et de tout ce qui s'y rattache. Pour ce dernier objet, le gouverneur général recevra une déléga-

anoccortob est tantale, in Voici comment le Golos, de Saint-Pétersbourg, apprécie l'incident de Saint-Cyr:

« Le valeureux général Farre vient de nouveau de se distinguer.

» Sans enquête et sans jugement, il a fait simples soldats vingt-sept officiers aspirants de l'Ecole de Saint-Cyr.

» Le crime de ces jeunes gens consistait simplement dans le fait, d'ailleurs peu important, qu'ils avaient, le 45 juillet dernier, assisté à une messe en l'honneur de la Saint-Henri.

» Quelques jours d'arrêt eussent été plus que suffisants pour punir ces messieurs d'un acte soi-disant entaché de légèreté. Mais le ministre de la guerre, hors de lui depuis les attaques, d'ailleurs fort méritées, que les feuilles monarchistes font pleuvoir sur lui depuis quelque temps, a été enchanté de trouver une occasion pour se ven-

» Grace à cet écoulement de rancune, vingt-sept des plus capables parmi les élèves de l'Ecole militaire de Saint-Cyr viennent d'être faits soldats, et leur carrière se trouve à jamais brisée.

» Si le général Farre ne trouve pas d'autres moyens pour renforcer les cadres de l'armée française, - il n'y a pas de quoi le feliciter. »

Quand le Golos a écrit ce jugement sévère, il ignorait encore que le nombre des élèves expulsés de l'Ecole se montait à trente

Sous le roi Charles X, le budget de la France atteignait à peine un milliard.

Sous la République, le peuple français paie quatre milliards d'impôts.

Avis aux Électeurs

Ah! si les agriculteurs voulaient!... Mais voila!.. Savent-ils seulement?...

Savent-ils que, eux la classe la moins riche, la plus exposée aux chances malheureuses, aux intempéries des saisons, vouée aux travaux les plus pénibles, savent-ils qu'ils payent au moins la moitié des impôts qui alimentent les dépenses publiques?...

Savent-ils quelles charges enormes pesent spécialement sur l'agriculture?

264 millions et demi pour l'impôt foncier et les centimes additionnels;

44 millions et demi pour la contribution personnelle et mobilière;

282 millions et demi pour l'enregistrement et le timbre;

4 millions pour la taxe des biens de

42 millions et demi pour les portes et

57 millions pour la prestation en nature.

Total 695 millions que le cultivateur est obligé de prélever, chaque année, sur le fruit de son labeur ingrat.

Mais ce n'est pas tout. N'a-t-il pas encore à supporter sa part des contributions indirectes, à payer une taxe sur les boissons qu'il consomme, sur le sel, le sucre, le café qu'il achète ?....

N'a-t-il pas à payer un impôt pour protéger certaines industries, celle des fers particulièrement, celle des tissus de colon, tandis que son travail, à lui, n'a droit à aucune protection?

Voilà ce qu'il faut rappeler au cultivateur, en lui faisant bien comprendre que c'est seulement sous le régime actuel que ses impôts sont devenus si énormes

Voilà ce qu'il faut qu'il sache, s'il veut

mon. Rend Rolland, Pierre Pigeonnea Feuilleton de l'Écho Saumurois.

PAR MIL MARTHE LACHESE,

Levadou, Auguste Pinr(Istina) ori l'ortemann, Louis

Les premières lettres du jeune homme furent assez rares et fort indifférentes. Mais au bout de quinze mois de séjour en Provence, Albrecth fit part à son frère de son mariage avec une jeune Toulennaise, Charlotte Ferréol, dont le père possédait une huilerie. Il ajoutait : « Certes, si] avais eu de la fortune, j'aurais cherché à contracter une alliance plus distinguée, ne fut-ce que pour ne pas te deplaire, mon cher Paulin. Mais je ne Possède rien au monde. Mn. Ferréol m'apporte on do! quatre-vingt mille france dont son pere me paiora la rente. Je ne dois donc pas me plaindra, et je compte assez sur ton affection et sur celle de ma bonne sœur Anteinette, pour être persaide que vous vous réjouirez avec moi. »

La lettre, messagère de cette grave nouvelle, élait posée ouverte sur une table. Paulin demeurait assis et l'expression de son visage était si douloureuse que la hazonne, inquiète, prit la lettre, la lut à son tour. Elle la tropya simple, brève, mais contains, et coux qui rons saccederon, oldent

dit-elle. Jetez les yeux autour de nous. Vous verrez que beaucoup des familles frappées par la Révolution subissent plus ou moins des humiliations de cette nature. La première impression est pénible, je le sens tout aussi bien que vous. Cependant, Paulin, elle doit céder à de justes réflexions. Evidemment cette jeune fille est honnête et pure. Elle donne à votre frère une petite fortune. Dans la position où se trouve Albrecth, vous ne pouviez pas espérer lui voir contracter un mariage hien avantageux. Nous devices craindre son isolement. Ah! certainement, ce n'est pas moi qui reprocherai à ce pauvre enfant de chercher un peu de bonheur, même au détriment de notre amourpropre; ni vous non plus, mon cher Paulin. Yous ferez comme moi, vous donnerez volontiers à la femme d'Albrecth le nom de sœur...

Le baron avait levé les yeux vers la douce avocate de l'absent. Tout à coup, il saisit la main de la baronne et la colla contre ses lèvres.

- Vous êtes bonne, Antoinette, dit-il d'une voix étoussée. O ma noble, ma sainte semme!!

Il tira d'un porteseuille trois billets de mille francs, les posa sur la table.

Chargez-vous du cadeau de noce, dit-il. Et il sortit comme s'il fuyait.

La baronne se mit à pleurer.

- Aptoine a la vocation militaire, murmura-t-

elle, il ne veut pas user sa vie à chercher de l'or. Ah! oui, mille fois oui, qu'il seit soldat, qu'il parte, mon fils, mon seul bonheur! J'aime mieux, un jour, le savoir devant la mitraille, que de le voir, avant cinquante ans, change en un vieillard farouche et malheureux!

Le mariage d'Albrecth s'accomplit donc avec le consentement de sa famille. Bientôt le jeune homme eut la joie d'annoncer qu'il était devenu père. Son fils s'appela Charles-Alexis.

Trois ans s'écoulerent. La baronne songeait un un jour qu'Albrecth était bien silencieux quand une lettre de Teulon lui fut remise. Reconnaissant l'écriture de son beau-frère, elle brisa le cachet.

- Mon Dieu !!! s'écria-t-alle.

@ O Paulin, Paulin, disaient ces lignes écrites d'une main tremblante, viens à mon secours. Mon beau-père a failli, la dot de ma femme est emportée dans le désastre, le saisissement et le chagrin ont frappe ma pauvre Charlotte, elle est en grand danger. Avec des soins habiles, on pourrait peutêtre la sauver, mais je n'ai rien, rien, mon frère, entends-tu? comprends-tu? Ma femme expire. faute d'un peu d'argent; mon enfant a déià eu faim. Il me semble que je vais devenir fou. Paulin, hate-toi, Paulin, je suis ton frère....

La baronne courul vers son mari.

- Albrecth est dans l'angoisse ! cria-t-elle, il

faut agir promptement. at the media outside as

M. de la Jousselière saisit la lettre, la dévora des yeux et, tout à coup, poussant un cri sourd, il tomba sans mouvement aux pieds de sa femine épouvantée. Il san pageminas agov quan vassa main

Aux appels déchirants de la baronne, accoururent les domestiques, les employés des bureaux. On releva M. de la Jousselière qui ne donnait plus signe de vie, on le porta sur son lit, on parvint à le ranimer. Mais aucune illusion n'était possible.

- Une commotion violente a déterminé une congestion. Je n'espère plus rien, avait dit le médecin qui luttait sans succès contre le mal.

En effet, le corps du baron n'était plus qu'une masse immobilisée. Sa tête se soulevait encore, mais de ses lèvres ne sortait qu'un bégaiement intraduisible. Son regard seul était demeuré vivant et d'autant plus intense que toute sa volonté se concentrait pour tâcher de rendre intelligible ce dernier moyen d'expression.

Chose étrange! ce regard suprême restait fixé sur la statue allemande qui ornait la cheminée depuis vingt ans et dont Mme de la Jousselière avait bien des fois entendu son mari se railler. Cette Philosophie, traitée jusqu'alors avec tant d'indifférence, semblait occuper le mourant beaucoup plus que la femme brisée de douleur qui pleurait à son chevet ou que le fils absent qui n'allait pas recevoir le dernier soupir de son père.

préparer son émancipation et l'allégement de ses charges, en votant pour des députés décidés à changer le système suivi jusqu'ici et à soulager l'agriculture par des dégrèvements sérieux et immédiats.

Désorganisation de l'Armée française

Grâce à l'organisation défectueuse qui n'a coûté à la France que dix ans de travail et plusieurs milliards;

Grace à la désorganisation systématique pratiquée par le général Farre;

Il se passe en ce moment le fait sui-

On a envoyé en Algérie ou en Tunisie cinquante-huit bataillons d'infanterie de ligue.

Ces cinquante - huit bataillons ont été empruntés, à raison de un par régiment, à cinquante-huit régiments en garnison en France.

Leur effectif à été porté à cinq cents hommes. Pour le compléter, il a failu épuiser l'effectif total des régiments auxquels ils ont élé emprantés.

De sorte qu'à l'heure actuelle, il y a en France cinquante-huit régiments de ligne qui n'ont pour tout effectif que les ordonnances et les malades.

Il y a des forteresses, dans l'Est, où le bataillon de forteresse est représenté par une section de compagnie.

Si donc, pour trouver 26,000 hommes d'infanterie il a fallu désorganiser ainsi l'armée et laisser le pays presque sans défense, qu'arrivera-t-il lorsqu'au mois d'octobre il faudra envoyer en Algérie 100,000

Qu'arriverait-il s'il fallait organiser un corps d'observation sur les Alpes?

Tout cele, ce n'est pas de la déclamation : ce sont des faits.

Des faits, des faits et toujours des faits. C'est avec cela que nous voulons faire notre campagne électorale dans notre modeste NOT RECED BY MENTALLINE sphère.

Et les républicains auront beau nous répondre par leurs vieux clichés sur la volonté populaire et la nation maîtresse de ses destinées, cela ne suffira pas.

Et nous ne nous lasserons pas de répéter, preuve en main, avec faits à l'appui :

La République, qui nous a confisqué nos libertés les plus chères et les plus nécessaires, est en train de compromettre notre sécurité extérieure.

Il faut que les électeurs avisent.

- ibal scottedings - J. Cornely ancessed and the second

EN AFRIQUE.

Un correspondant du Temps établit dans une lettre, preuves en main, que de tous côtés des avis s'accordaient depuis de longs mois pour mettre le gouvernement général de l'Algèrie en garde contre l'explosion d'un fanatisme surchauffé par les excitations d'un marabout qui, à peine connu quelques jours auparavant, en acriva bientôt à jouir d'un crédit et d'une influence qui aboutirent

Un prêtre présentait le crucifix aux lèvres du Sonseliere wairif is bring, landings of

- Mettez votre conflance en votre Dieu, mon fils, disait-il. Il est mort pour vous, il vous aime bien assez pour vous pardenner vos fautes si vous vous repentez et si vous espérez en lui.

Un gémissement inarticulé répondait à ces paroles et l'agonisant regardait de nouveau la statue.

- C'est de l'égarement, dit la baronne. Emportez ce beis qui semble le fasciner.

Une servante obeit. Le baron gémit plus douloureusement, essaya de s'agiter et, sentant ses efforts inutiles, no regarda plus que l'image du

Quel sut le secret de ce moment terrible qui décide d'une éternité? Dieu garde dans son cœur des mystères de miséricorde, car lui seul peut sonder la profondeur d'un repentir...

Quand M. de la Joussellère eut cessé de vivre, sa femme se souvint de l'appel qui l'avait foudroyé. Surmontant sa douleur, elle fit parvenir des secours à Albrecth.

« Ton frère est mort en apprenant tes mailieurs, ajoutail-elle. O Albrecth! aime-nous bien. » to provide the lost owns exctatopent in a series

al eup iniq quorused incrupor al re (A suivre.)

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traite avec la Société des Gens de Lettres. Traduction

talegia nas é liestrale inp moléast

à la prise d'armes du mois d'avril dernier. L'enquête parlementaire à laquelle concluait le rapport du conseil général d'Oran établira peut-être à qui remonte la responsabilité de la situation actuelle, qu'il eut été, sans aucun doute, facile de prévenir par une action énergique au moment opportun.

Le même journal publie la dépêche suivante de Saida:

a J'apprends que parmi les Harrar-Gheraba qui ont pu s'ensuir du camp de Bou-Amena se trouve le beau-frère de l'agha Kaddour-ould-Adda. Il sera après-demain à Saïda el pourra sans doute donner de précieux renseignements. »

On télégraphie d'Oran . 3 août :

Six nouveaux prisonniers espagnols, rachelés à Bou-Amena, seront ramenés par Si-Sliman qui profilerait de la circonstance pour reprendre les négociations relatives au commandement du Sahara.

» Des Marocains sont embauches pour les travaux du chemin de fer du Kreider. Une soixantaine de rapatriés sont déjà revenus d'Espagne à Oran, les chantiers ouverts à Alméria par le gouvernement espaguol n'ayant pu occuper que 3,000 de ces refugiés. »

Le Temps annonce que Bou-Amena, renonçant complétement, devant les défections des tribus, à prendre l'offensive, et voyant son autorité violemment contestée, n'aitend plus rien des tribus du Tell, sauf peut-être des Bei-Mattar. Il aurait beaucoup souffert de la poursuite acharnée que lui a infligée la colonne du colonel Brunetière, et se dirigerait vers l'Ouest.

La République française dit, au contraire. que Bou-Amena pousserait aussi loin que possible dans le Sud, et annonce l'arrivée du général Colonieu au Kreider. Elle ajoute : « Ce n'est pas encore l'ouverture des opérations actives, car la saison s'y oppose absolument.

Tout n'est donc pas fini, et tout va recommencer.

BULLETIN FINANCIER.

Les cours sont à peu près sans changement. Le 5 0/0 oscille de 118.05 à 118.20. On est à 86.17 1/2 sur l'amortissable nouveau. L'Italien varie de 90.50 à 90.35. Le Turc se traite de 17.05 à 17.20.

Le Crédit foncier est très-ferme. On fait 1,690 et 1,695. Il n'y a plus aucune trace des légères impressions qui s'étaient manifestées vers la fin de la semaine dernière. Les achats du comptant sont toujours fort suivis. On demande aux cours actuels les actions du Crédit foncier algérien.

Le Crédit lyonnais est toujours lourd à 920. Le Crédit de France voit ses actions recherchées à 712.50. Ces cours se maintiennent avec beaucoup de fermeté depuis un mois. Ils ne tarderont pas à servir de base à un mouvement de hausse.

La Banque de Prêts à l'Industrie est fort demandée aux environs de 610.

On s'entretient beaucoup de la création de la Banque transatlantique. C'est désormais un fait accompli. Cette institution est nouvelle en France;

elle paraît appelée à rendre de grands services. Les actionnaires du Phénix espagnol ont, dans leur récente assemblée générale tenue à Madrid, voté l'élévation du capital social de neuf à douze millions. Les actions nouvelles sont de 200 fr.

Le Crédit général français est l'objet de demandes continues à 780 et 782.50. Les réalisations que la hausse paraît avoir déterminées paraissent avoir pris fin. Aux cours actuels, le placement ressort à 12 6/0 minimum.

Les conditions dans lesquelles se présente l'emprunt de la ville de Bordeaux assurent à cette opération un grand succès financier. Les obligations sont émises à 500 fr. Elles rapportent 20 fr. d'intérét par an.

altimort sines as a SAUMUR ab to must have

Il y a cinquante ans.

FÊTES

Des 27, 28 et 29 juillet 1831.

VENDREDI 29.

(Suite et fin.)

Mais l'heure du banquet approche. M. le Maire, accompagné de MM. les Adjoints, des Commissaires des fêtes et d'un grand nombre de Gardes nationaux, tambours et musique en tête, traverse, au milieu de la population, les rues qui conduisent à l'École de cavalerie, pour y recevoir MM. les Officiers invités.

Prévenu de cette démarche flatteuse, de cet honneur que l'on veut rendre au corps qu'il commande, M. le baron de Morell n'attend point le cortége, mais, s'avançant au-devant de lui, remercie M. le Maire, lui témoigne la reconnaissance de MM. les Officiers, objet de cette prévenance, et

demande que, sans aller plus loin, tous les rangs soient aussitôt confondus.

Cette proposition est accueillie au cri : de Vive le Colonel! Et tous, souscripteurs et invités, s'accueillant et se mélant avec joie, se rendent sur la promenade de la Comédie, faisant suite à la salle de spectacle, où une table de 600 couverts avait été dressée.

Le sort a bientôt désigné à chacun sa place, et en peu d'instants s'offre aux regards un spectacle difficile à décrire. Sans narler de cette variété d'uniformes, de cette foule immense circulant autour des tables, de ces décorations simples mais nationales, présentant de chaque côté des lables une ligne de drapeaux tricolores, et au fond le buste du Roi et la Liberte entourés de faisceaux d'armes, de lances et d'autres emblémes patriotiques, chacun était ému à la vue des sentiments de véritable fraternité et d'union qui animaient tous les convives. Le plus grand ordre, la plus cordiale gajeté ont constamment régné à ce banquet, dont l'aspect était aussi nouveau qu'imposant.

Bientôt une salve de vingt et un coups de canon donne le signal du toast suivant, porté par M. Bruley-Desvarannes, souspréfet de l'arrondissement de Saumor :

« Brave soldat dans les armées républi-» caines, Prince honnête homme et patriote, » dont Lafayette a dit: « Son cœur est la » meilleure des républiques » ; tel est l'homme » que la France, victorieuse et libre, jugea » digne de marcher à sa tête. Toujours et » partout le même, il peut compter sur nous » comme nous comptons sur lui! Vive le » Roi! »

M. Cailleau-Grandmaison, maire de Saumur, porte un toast à la Charte constitutionnelle.

D'autres toast sont portés par :

M. le colonel de Morell, commandant l'École : aux décorés de Juillet;

M. Florion, officier de Juillet, décoré: aux Saumurois, à l'armée, à la fraternité, « aux nobles sentiments de notre Colonel. au désir, à l'espoir de l'avoir bientôt pour commandant en chef »;

M. Bregeon, commandant de la Garde nationale de Saumur : à l'union de l'Armée et de la Garde nationale;

M. le lieutenant-colonel de Saint-Victor : aux Polonais:

M. Carreau, adjoint au maire de Saumur, s'exprime ainsi : « Au brave colonel commandant l'Ecole Royale de cavalerie! Nous sommes à lui; il est à nous. Administration, Ecole, Garde nationale, véritable trinité. Malheur à ceux qui ne croiraient pas à l'indivisibilité de nos sentiments! Vive le Colonel 1 »

Tous les toast précédents, que nous n'avons fait que résumer, répétés avec acclamation au son de la musique et des tambours, avaient été couverts d'applaudissements; les noms du Roi, des braves de Juillet, des Polonais, avaient électrisé tous les convives; l'enthousiasme était à son comble; le toast de M. Carreau fut accueilli par mille cris de : Vive le Colonel !

Aussitôt le colonel de Morell demande la parole, et, quoique visiblement ému, improvise la réponse suivante : « Messieurs, je reçois avec reconnaissance les marques précieuses de votre amitié..... Si j'ai rendu quelques services, ma tâche était facile..... Mes sentiments étant les vôtres, une confiance mutuelle s'est établie. Nous nous sommes donnés la main sur le terrain de la Liberté et de la Charte constitutionnelle.

Les bravos éclatent de toutes parts; les eris de Vive le Colonel / redoublent. Cette scène inattendue remplit tous les cœurs de la plus douce et de la plus vive émotion.

M. le président du banquet ayant donné le signal du départ, la foule se disperse, se dirigeant vers la salle de spectacle ou vers le quai pour assister aux exercices du mât de cocagne qui avaient lieu sur la Loire. Partout même enthousiasme. Au théâtre, surtout, la Cantate des trois Jours, composée par M. Galoppe d'Onquaire, sous-officier à l'Ecole de cavalerie, musique de M. Vobaron, chef de musique à la même Ecole, a excité à plusieurs reprises les transports d'une nombreuse assemblée. M. Galoppe, demandé à grand cris, a paru sur la scène, et une nouvelle salve d'applaudissements lui a témoigné tout ce qu'avait d'agréable pour les assistants cette concession au vœu qu'ils venaient d'exprimer.

Pendant le dernier entracte, quelques officiers ayant entonné l'air de la Parisienne, l'assemblée tout entière a continué en chœur; c'était un enthousiasme indescriptible: autum establim notinor al s egiotal

Une illumination générale a courant dernier jour de ces fèles brillantes, dont principal de meilleur souvenir.

Chronique Locale et de l'Oue

Saumur.

ron d'y

aul

Dis

le i

hai

loc

gie

len

jet

tin

re

La distribution des prix aux élères l'école des Frères a eu lieu hier à Su mur, dans la cour de l'Institution State Louis, sous la tente qui avait servi la velle à la fète de cet établissement, et que ti. Directeur evait mise gracieusement à la de

En l'absence de M. le coré de Saint-Pierre qu'une indisposition a tenu éloigné de cel solennité si douce à son cœur de paster la présidence a été donnée à M. Louvel. Le parents et les amis des enfants, le clergé de Saumur et les membres du comité catho. lique occupaient l'estrade. Dans la cour. l'assistance était plus compacte que jamais et les Frères des écoles chrétiennes out de trouver, dans ce concours inaccontumé, an temoignage de sympathie qui ne peut man. quer de leur être précieux à une époque où un trop grand nombre par peur, d'aultei par esprit d'irrétigion, se sont déclarés leurs

Après le compliment d'usage par un des jeunes élèves qui s'est fait l'interprète des sentiments de reconnaissance de ses profes. seurs et de ses camerades envers le comié des Ecoles, M. Louvet s'est levé, et. au non de ce même comité, a assure de nouveau les enfants et leurs parents que les frères ne seraient pas abandonnés, que, maigré la difficulté des temps, Saumur conserverait ces mattres si utiles pour le présent et pour l'avenir. Celte assurance, exprimée en lermes énergiques et patriotiques, a été une satisfaction donnée aux vœux de l'assistante lout entière et accueillie par de chaleureur applaudissements.

Les noms des lauréats ont ensuite été por clamés et les intermèdes ont été agréablement remplis par des morceaux d'harmonie executés avec un véritable mérite et des chœurs non moins remarquobles. Les délicats en bonne musique et fine exécution ont surtout applaudi une duo comique qui a été chanté avec un brio et un entrain extraordinaires par les jeunes Louis Dupleix et Gustave Bo-

La musique de l'école des Frères est l'un des titres de gloire de M. Halbert, et de tous les applaudissements donnés à ses élèves, et aux amateurs qui lui apportent leur concours, loujours heureux de se retrouver sous sa direction, une bonne part rejaillit sur cel habile professeur, si dévoué et si sympt-

Nous sommes heureux de donner des aujourd'hui les noms des lauréats qui ont été le plus souvent proclamés a sant find

11º CLASSE. - Victor Goanvic, Louis Dupleir, Alexis Jamin, Eugène Chaillou, J.-B. Meunier, Avguste Berge, Leon Picharles, Charles Delares, Charles Chauvet, Auguste Gallais, Gaston Birol Gustave Boretl, Joseph Chaillou, Albert Thiffoine. Jules Mayenne, Victor Bechet, Henri Frochu, Lees Beugnon, René Rolland, Pierre Pigeonneau, André Blaitreau, Jules Maronneau, Ferdinand Maillé, Albert Courtigné, Camille Sialelli, Edouard Char-

2º CLASSE. — Raoul Birot, Charles Boyer, Alfred Pargier, Emile Babineau, Jean Boyer, Perdinend Lamprière, Henri Bodin, Eugène Venber, Eugène Levadou, Auguste Pinguet, Henri Portemann, Louis Droucheau, Augusto Gallais, Gaston Guénault, Auguste Mongot, Eugène Richer, Léon Lesnier, Léon Têtedoie, Alexis Buhr, Louis Maréchal.

3 CLASSE. — Emile Lansade, Georges Birel. Louis Bechet, Adolphe Gros, Alexandre Audelame, Auguste Chupin, Alphonse Charrueau, Errest Migot , Joseph Boyer, Edmond Buhr, Jules Beauge, Louis Boreau, Charles Grand, Auguste Fouasse, Charles Dron, Georges Sialelli, Henri Leveau.

A la distribution des prix des écoles laires ques de Saumur, M. Bury, maire de Distré, occupait le fauteuil de la présidence pour

avoir l'occasion de parler en public.

Entr'autres choses, l'orateur a chante
MM. Paul Bert et Jules Ferry, les prome
teurs de la nouvelle loi sur l'instruction pu-

* Ces noms », a-t-il dit, « que je pronone.

» ici avec respect et veneration.

RONTE RESPECT ET VENERATION. PRONT A LA POSTÉRITÉ, soyez-en cerdains, et ceux qui vous succéderont des

les écoles sauront que les résultats si , avantageux acquis pour l'instruction, sont l'œuvre des HOMMES DE TALENT, DE CŒUR st DE DEVOUEMENT que je viens de vous

. citer. . Nous n'en doulons pas, ces noms passeront à la postérité; il y a plus d'une manière d'y passer. M. Paul Bert a bien encore un autre titre pour n'être pas oublié, et qui doit être à la connaissance de M. le maire de

Avant la séparation des Chambres, vers le milieu de juillet, le collègue en médecine de M. Bury a déposé à la Chambre un rapport haineux demandant purement et simplement que l'Etat s'emparât sans relard : des palais épiscopaux, des maisons occupées par les maîtrises, des séminaires diocésains, des écoles ecclésiastiques secondaires, des locaux occupés par les congrégations religieuses, notamment la Grande-Chartreuse, les Sœurs de Charité de Nevers, les congrégations enseignantes de Redon, Guéret, Valence, Le Puy et les missionnaires lazaristes de Paris, que le gouvernement est prié de

jeter immediatement dehors. Bref, conclusit le rapporteur, lous les bâtiments où sont établis des ordres de charité ou d'enseignement pouvant faire concurrence à ceux de l'Etat.

Décidément, si M. Bury porte les Paul Bert dans son cœur, il n'est pas difficile; et bien sur son cœur s'en trouvera mal un jour. Pour aujourd'hui, il nous semble que cette tendresse de sentiments, si chaleureusement exprimés en public, est bien faite pour effrayer les citoyens, encore bien nombreux, Dieu merci, qui ne voudraient pas chasser tous ceux qui se dévouent pour les pauvres, les malheureux, les faibles et les opprimés.

Dans ce rapport de M. Paul Bert, sur les biens domaniaux affectés à des services ecclésiastiques, nous trouvons les mentions suivantes pour le département de Maine-et-Loire, ou plutôt le diocèse d'Angers : Cathédrale, 33 ares 55, valeur memoire. Bâtiment et cour attenant à la cathédrale. Presbytère. Doit être démoli pour l'isolement de la cathédrale, 2 ares 30. Valeur, 50,000 fr. (oh!) Bâtiments et cour, 30 ares 58. Valeur, 337,000 fr. — Båtiments, cour et jerdin. Grand Séminaire, 4 hect. 87 ares 25. Valeur 500,000 fr.

Les hommes qui apprécient à une telle valeur le bien d'autrui, dont ils veulent s'emparer pour l'Etat, ont certes bien droit de a passer à la postérité. De la company de la monte de la company de l

LA LIBERTE DES MOURANTS.

Il existe, à Vitry-le-François, un hôpital contenant une centaine de lits.

Il y a quelques jours, plusieurs malades,

se sentant et se croyant près de mourir, demandèrent à l'infirmier de faire venir auprès d'eux l'abbé Jolly, aumônier de

Lorsque celui-ci, qui loge en ville, se présenta à la porte de l'établissement, l'entrée lui fut refusée par ordre du maire et du sous-préfet; quelque exhortation qu'il fit, l'abbe Jolly resta à la porte, et deux des malades expirèrent sans avoir pu le voir avant de mourir. erceliegga sallage

Cour d'Assises de Maine-et-Loire.

Audience du 3 août

4" AFFAIRE - Costecalde, 20 ans, surnuméraire de l'administration des postes à Cholet, 2 années d'emprisonnement, pour soustraction de lettres et vols qualifiés. — Défenseur : M° Affichard.

2º AFFAIRE (huis-clos). - Ganne, Louis-Michel, 34 ans, couvreur à la Chapelle-Saint-Laud, 5 ans de prison, pour attentat à la pudeur commis, à Cheviré-le-Rouge, sur la personne d'une femme de 76 aus, la venve Guy. - Défenseur : Me Desêtre.

3º AFFAIRE (huis-clos). - Bouletreau, Julien, 43 ans, journalier à Chaudefonds, 20 ans de travaux forces, surveillance de la haule police, pour attentat à la pudeur sur la personne de sa fille, agée de 12 ans. Defenseur: M. Affichard.

L'enverture de la chasse est fixée au dimanche 28 août dans les départements d'Indre-et-Loire, de la Vienne et des Deux-

COMMUNE DE GENNES.

Le Maire de la commune de Gennes pré-

vient que le Comice agricole aura lieu cette année le 14 août, à Gennes.

A cette occasion, il y aura anno a communicati Concours de labourage, d'animaux domestiques. - Exposition d'instruments aratoires. — Jeux publics avec prix. — Concert instrumental. - Feu d'artifice, tiré par M. Vincent, artificier à Angers, et Retraite aux flambeaux.

Les marchands étalagistes trouveront aide et protection. A thingen is done and seed and

Les Rosiers. — On n'a pas oublié le grave incendie des Rosiers dont nous avons raconté les détails à nos lecteurs. — Des voleurs ont profité du désarroi causé par ce sinistre pour s'y livrer à leurs instincts de rapine.

Il a été enlevé, pendant le déménagement de la maison de M. Courbet, chapelier, une certaine quantité de chapeaux d'une valeur totale approximative de 244

On soupçonne de ce méfait deux individus qui ont été vus, la nuit de l'incendie, allant charges, d'un ballot, dans la direction de Gennes. (Journal de Maine-et-Loire.)

QUESTIONS INDISCRÈTES DU Réveil de l'Ouest.

Les journaux d'Angers annonçaient la semaine dernière que M. le curé de Chigné, auquel, cette année, on a donné la permission de faire dans sa paroisse la procession de la Fête-Dieu, avait obtenu du maire de sa commune de planter des oriflammes sur la route parcourue par le cortège, mais que cette plantation ayant détérioré le chemin, le bon curé était assigné à comparaître devant le juge de paix de son canton pour s'entendre juger, etc.

Pourquoi, étant donné que les chemins de la commune de Chigné doivent être tenus dans un si admirable état, les pavés du faubourg Saint-Michel, d'Angers, arrachés pour planter la tente du bal national du 14, n'étaient-ils pas encore replacés le samedi 23 juillet, au risque de démolir les passants?

Chacun sait maintenant que M. Jolibois, jardinier du Jardin des Plantes d'Angers, a été arbitrairement chassé de sa place pour avoir prêté quelques pots de fleurs dudit jardin au reposoir de Saint-Serge.

Pourquoi, s. v. p., les messieurs qui ont fait couper, dans le même jardin, des branches de, tilleul pour servir à orner la tente du bal citée plus haut et ceux qui ont fait le travail, n'ont-ils pas reçu déjà leur nomination, les uns à des consulats ou trésoreries générales, les autres à des emplois de préfets ou tout au moins de souspréfets?

Dans la nuit du 13 au 14 juillet, quelques drapeaux placés aux fenêtres par des purs trop pressés du faubourg Saint-Michel furent enlevés Immédiatement, police et voyous crient au scandale (avec raison, puisque c'était un vol) et disent: « C'est des chouans qui ont fait ça! des Jésuites! »

Et puis crac... pas du tout! Eh bien! puisque ce n'étaient pas les chomans qui avaient fait cela, pourquoi la justice n'a-t-elle pas suivi son cours quand elle cut appris peremptoirement que les drapeaux avaient été volés par un républicain qui désirait faire du zèle et pavoiser sans frais?

(Reveil de l'Ouest.)

Tours.

La quele de bienfaisance de la cavalcade de dimanche dernier a produit la somme de 2,822 fr.

M. Gambetta à Tours.

Hier jeudi, à midi, la musique des pompiers se rend à la gare et est suivie d'une foule de curieux. La cour de la gare d'arrivée se remplit en un clin d'œil. Les femmes sont en majorité.

A midi 40, un grand mouvement se produit parmi les assistants. La musique joue l'inévitable Marseillaise accompagnée des coups de sifflets de la locomotive qui remorque le train de M. Gambelta. Celui-ci débarque, sur le quai, accompagné de M. le préfet qui est allé à sa rencontre jusqu'à Saint-Pierre-des-Corps; de M. Wilson, de M. Guinot; de M. Reinach, Arnaud de l'A-

riège, Barthélemy, du Voltaire. M. Gambetta est reçu par M. Rivière, entouré de MM. Royer, Danner, Plumerel, Saint-Hérant, Charpentier, Cador et autres membres du conseil municipal et notabili-

Pour cette réception, on a décoré avec un

certain luxe un des salons de la gare. M. Rivière souhaite la bienvenue à M. Gambetta:

« Monsieur le président,

a Il y a 10 ans, vous arriviez dans notre ville par une autre voie. C'est là un souvenir impérissable. Aussi, le maire et le conseil municipal tiennent-ils à vous souhaiter la bienvenue au nom d'une population qui va saluer et acclamer en vous le ministre de la Défense Nationale et le plus ferme champion de la cause républicaine. »

M. Gambetta lui répond en res termes :

. Monsieur le Maire,

Mon ami Rivière, Mon ami kiviere,
Messieurs les conseillers municipaux,

" Chers conciloyens,

» En me retrouvant au milieu de vous et en entondant l'évocation du passé douloureux et cruel, toutes les émotions du premier séjour me revieunent, et c'est avec peine que je les comprime pour me donner tout entier à la bienveillance... à l'accueil si touchant que vous me failes.

» Je sens par moi-même que personne ne peut être indifférent à un pareil retour... (lei galimatias)... parce que ces temps si changés marquent la signification des progrès accomplis. Et si toujours subsistent les mêmes douleurs, c'est au milieu des triomphes de la République que nous les rappelons. C'est devant un avenir illimité de réparation et de prospérité nationales que nous nous retrouvons avec la même confiance et les mêmes devoirs envers la patrie républicaine. »

Après cette allocution, M. Gambetta se dirige vers la porte de sortie et monte en voiture, ayant à sa gauche M. le Préfet et en face de lui MM. Rivière et Wilson. La voiture se dirige, au milieu de deux haies de curieux, vers l'hôtel de l'Univers.

Le landeau présidentiel entre dans la cour, M. Gambella en descend suivi de MM. Wilson, Rivière et Daunassans.

On remarque l'absence de M. le général de Galliffet.

A deux heures 4/2, M. Gambetta part pour l'Exposition.

On arrive au palais de l'Exposition. M. Gambetta s'engage avec ses gens dans la galerie des Beaux-Arts. La foule se rue à sa suite. Des mercenaires crient : Vivent la République!

M. Gambetta s'arrête devant les toiles de MM. Frappa Monginot, Gérôme, etc....

Il parcourt rapidement les quatre salons de peinture.....

Enfin nous voilà dans les galeries de l'Industrie. Rien de saillant au début du parcours, mais tout à coup, au milieu de la galerie des produits vinicoles, on aperçoit une table recouverte d'une blanche nappe et surchargée de verres à champagne.

Le président s'épanouit et les petits rubis enchâssés dans les rondes-bosses de son visage brillent d'un éclat plus vif.

Il s'avance vers la table. Une cravate blanche se détache de sa suite, prend une bouteille poudreuse, la décapuchonne et verse un beau vin de couleur d'or dans les flûtes de cristal.

_ Ahlahl c'est du Vouvray, s'écrie M.

Gambetta.

Il prend un verre. R. JURNOWA MARIO R M. le vicomte Clary, la croix de commandeur au col, s'avance derrière le maire et le préfet. M. le président l'aperçoit. - Voilà mon verre, dit-il en le remettant à l'ancien chambellan de l'Empereur.

M. le vicomte Clary s'en saisit, et trinque avec M. Gambetta en portant ce toast :

— A vos triomphes!

— A votre santé, répond le Génois.

_ A votre bienvenue dans ce beau pays de Touraine, où vous reviendrez bientôt, je l'espère, répond M. Clary.

- Ah | ca, dit Gambetta en riant, c'est le verso de la page. Nous en sommes au recto. Le président vide son verre.

Dans un petit speech il remercie M. Clary. M. Clary, tout ému, remercie du regard. Nous repartons.

Près de la porte d'entrée à droite se trouve une fort belle exposition de meubles laqués. M. Gambetta s'arrête, examine avec intérêt

une armoire et un écran japonais. Il déclare qu'il veut acheter quelque chose. Finalement il jette son dévolu sur une table de laque dont les pieds, en bois de fer sculpté, sont ornés de têtes d'éléphants avec défense d'ivoire.

Yous me l'enverrez l dit le président. La visite s'achève. On remonte en voiture pour se rendre au Cirque où doit avoir lieu la distribution des récompenses aux exposants.

A quatre heures, M. Gambetta pénètre dans le Cirque par la porte des écuries. Les représentants de la presse sont consignés à

La toile forabe liseris el ab notisalispel sone , incora?

RIVIÈRE et GAMBETTA,

M. Rivière a oublié le livre qu'il a écrit après la guerre de 1870-1871. Ce livre est intitulé: Trois mois de dictature en province (Dentu, édi-

teur). Dans ce livre, M. Rivière dit, entre autres choses amusantes, « que MM. Crémieux. Glais» Bizoin et GAMBETTA, sont les PARRAINS
» GROTESQUES de la République. »
Bivière va-t-il live aviennalité à Cambette de

Rivière va-t-il lire aujourd'hui à Gambetta ce passage de son livre? Non, bien sûr; mais, comme disent les paysans Tourangeaux: « Ce qui est écrit est écrit, et le Diable ne l'effacerait pas!

LES LETTRES CHARGEES ET L'ADMINISTRATION DES POSTES.

Le tribunal civil de Caen a rendu, le 4er juillet dernier, un jugement qui nous paraît présenter le plus grand intérêt pour le pu-

En 1880, M. le commandant Simon, chef d'escadron de gendarmerie à Caen, avail adressé par lettre chargée, à un viticulteur de la Gironde, avec une déclaration de valeur, une somme de 450 fr. représentant le prix d'une barrique de vin. Le destinataire, après avoir émargé le carnet du facteur. ouvrit la lettre chargée en présence de plusieurs personnes, notamment du facteur, et constata qu'elle ne contenait que 50 fr.; mais cette constatation ne fut pas faite par écrit, et le destinataire conserva la lettre et l'enveloppe.

M. Simon actionna alors l'administration des postes et télégraphes devant M. le juge de paix du canton ouest de Caen, en restitution de la somme de 400 fr.

L'administration soutint que la décharge donnée au facteur et la réception de la lettre l'avaient libérée de toute responsabilité, par application de l'article 3 de la loi du 4 juin 1855, et que ce mode de libération était absolu et irréfragable.

Ce système a été rejeté par M. le juge de paix, le 41 janvier dernier; ce magistrat a pensé que la présomption d'intégrité du chargement, établi par l'article précité. pourrait être combattue par des présomptions contraires, et qu'il résultait des circonstances de la cause que la spoliation de la lettre avait du être l'œuvre d'un agent quelconque de l'administration : dès lors la réception de la lettre et l'émargement devalent être écartés comme entachés d'er-

Ce jugement a été confirmé par le tribunal civil de Caen; M. Simon était représenté par M. Lanfran de Ponthou. Il est probable que l'administration va se pourvoir en cassation.

Quoi qu'il en soit, il importe de rappeler aux nombreuses personnes qui recoivent des lettres chargées, quels sont, en cette matière, les véritables principes.

Le destinataire doit, avant d'émarger le carnet du facteur, vérifier avec soin l'état extérieur de la lettre chargée.

Si cet état lui paraît présenter quelque chose d'anormal, il doit refuser la lettre, qui est alors renvoyée au bureau de poste chargé de la distribution, où elle sera ensuite ouverte en présence de ce destinataire, du directeur ou de la directrice du bureau. et du facteur, et son état régulièrement constaté. Tel est le seul moyen par lequel il est possible de se soustraire aux vicissitudes qu'a eues à traverser M. le commandant Simon. Journal de Caen.)

UNE DEMOISELLE, munie de son brevetsupérieur, désirerait donner des leçons de français.

S'adresser Grand'Rue, n. 55, à Saumur, tous les jours, de 2 heures à 4 heures, excepté le dimanche.

EMPRUNT

DE LA

VILLE DE BORDEAUX

Obligations de 500 francs 4 0/0 REMBOURSABLES EN 40 ANS AU PAIR Versement de Souscription 25 Francs par Obligation.

On souscrit sans frais chez MM. A. LAN et Cie, 18, rue Beaurepaire, à SAUMUR;

Et dans leurs Agences de:

Doué-la-Fontaine, Montreuil-Bellay, -Bourgueil. de Farmer, le

On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de repandre des bienfaits. LA ROCHAVOUCAULT.

SANTE A TOUS ADULTES ET ENFANTS.

rendue sans médecipe, sans purges et saus frais par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysseuterie, constipation, glaires, flatus, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhee, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, nevrose, dartres, éruptions, msomnies, melancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins. intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant. Le

D' Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte : « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Reva-lescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, dépérissant d'atrophie et de faiblesse très prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue, » - 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhau, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

Cure Nº 98,714: Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. L'eon Prycert, instituteur à Eynancas (Haute-Vienne).

Nº 63,476: M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs noc-

Cure Nº 99,625. — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouve-ment, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. - Borret, née Carbonnetty, rue du Balai. 11.

Cure Nº 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frèle et délicate dès sa naissance, ue prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. -J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil. 1/2, 16 fr.; 6 kil., 36 fr., 12 kil., 70 fr. — Aussi « La Revalesciere Cho-COLATER », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend appétit, bonne digestion et sommeil rafraichissant aux personnes les plus agitées. - Bis-CUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIÈRE en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. - Envei contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. - Dépôt à Saumur, Common, 23, rue Saint-Jean; Gondrand: BESSON, SUCCESSEUR de TEXIER; J. RUSSON, épi-

cier, quai de Limoges, et partout cher pharmaciens et épiciers. Du Bahayet Carlo 8, rue Castiglione, Paris.

CHEMINS DE FER DE L'ETAT

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-An

DEPARTS .	3 - 3 - 3 - 3 - 3 - 3 - 3 - 3 - 3 - 3 -
DE SAUMUR	A POITIERS
6 h matin.	A POITIERS
8 95 —	to h. 31 matin. A ANGE
11 15 -	8 1 19
1 17 soir.	39 soir. 11 h. 18
4 55 —	CHI 11 55
7 50 —	11 118
DEPARTS	Strain I de la
PE POITIERS	A MONTREUM
5 h. 50 matin.	A MONTREUM VERS
8 95 -	9 li. 13 matin. A SAULU
19. 15 soir.	9 501F
6 45 -	10 00 47
Il v a en outre	44 45
Montreuil à 7 h. 1	9 matin venant d'Anger
	un train venant d'Angers et partent à Gaumur à Antent

P. GODET, proprietaire-gerant.

	M. j. 1144 bil) Lagrand of	DESTRUCTION OF THE PARTY OF THE	1 - 1 16 - 1 16 341 11	A - A (0) 221 - A	AND CHRISTIAN STATE	THE RESERVE	1 1 1 1 2 1	OUT 1881.
a	comptant.	Dernier cours.	Hausse Baisse.	Valeurs a	n comptant	Dernier	Hausse Baisse	Valeurs au

Valeurs au comptant.	Derni	er	lauss	Bai	sse.	Valeurs au comptant	Dernie	r	Hauss	В	aisse.	Valeurs au comp	ant.	Dern		Hauss	еВ	laisse
3 %	87 86 115 117 510 514 233 505 524	96 80 875 95 95 95 9	D 10 3 B W D D D D D D D D D D D D D D D D D D	0 m n n n n n n n n n n n n n n n n n n	25 n b n 50 p	Crédit Foncier colonial . Crédit Foncier, act. 500 fr. Obligations foncières 1877. Obligations communales 1879 Obligat. foncières 1879 3 %. Soc. de Crédit ind. et comm. Crédit mobilier . Est. Paris-Lyon-Méditerranée. Midi Nord	635 1685 364 451 451 765 730 815 1780 1250 2010 1370 865	LA	1 50 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	1 1 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	25 · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	C. gén. Transatlantique. Canal de Suez. Société autrichienne. OBLIGATIONS. Est . Midi . Nord . Orléans . Ouest . Paris-Lyon-Méditerrané Paris (Grande-Ceinture). Paris-Bourbonnais . Canal de Suez .	1	595 1870 766 387 389 398 398 391 387 575	25 25 25 25 25	n) n i n i n i n i n i n i n i n i n i	8 4 5 80 0 X X 0 0 0 X X 0 0 0 X X 0 0 0 X X 0 0 0 X X 0 0 0 0 X 0	30 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10

CHEMIN DE FER D'ORLEANS. GARE DE SAUMUR.

DÉPARTS DE SAUNUE 3 heures 8 minutes du marie	L Japanovisani
3 heures 8 minutes du matir	MERS ANGERS
0 43	
8) -1.56111 -1 120'n 15	Offinibus Angers)
1 — 25 — soir,	mixte.
Fun Blassa Wos II The	express.
10 - 37 -	Omnibne
DÉPARTS DE SAUMIN	(s'arrête à Angers).
3 heures 26 minutes du messi	W. W.D.C. Marin
3 heures 26 minutes du mati	il. direct-mirte
Tour in Loud of heart project	omnibus.
19:00 140:07 - soi	express.
10 BOING SOIL SUCCESSION	omnibus-mixte.
Le train partant d'Angere 1	express-poste
Le train partant d'Angers à 5 Saumur à 6 heures 56.	heures 25 du soir arrive

Rtude de Mo DENIEAU, notaire à Allonnes (Maine-et-Loire).

ninteresta-

VENTE MOBILIERE

APRÈS DECÈS

Le dimanche 7 août 1881, à midi, et jours suivants, s'il y a lieu, il sera procede, par M. Denieau, notaire, à la vente aux enchères publiques de divers mobiliers, dépendant de la succession de Mile Salmon de Cler-

Aux Deux-Sœurs, commune de Vivy, près Saumur.

On vendra:

Beaux mobiliers de salon. salle à manger et chambres à coucher, linge, glaces, garnitures de cheminées calèche, américaine, bouteilles vides. vins en bouteilles et quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant, plus 10 0/0.

Etude de M. CH. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement

VENTE

Aux encheres publiques,

POUR CAUSE DE DÉPART. Le dimanche 14 août 1881, à midi.

A Saint-Florent, au domicile de M. Rodde, receveur-buraliste, Par le ministère de M. Million, commissaire-priseur.

DESIGNATION.

Bois de lit en acajou avec sommier, deux lits en fer avec sommier, un lit de sanglo en fer, une table en chêne avec rallonges, six chaises assorties, une pendule œil-de-bœuf, deux fauteuils, deux grandes glaces, douze chaises rondes, quatre tables, un paravent, un fourneau dit cuisinière. un poêle et ses tuyaux;

Batterie de cuisine, chaudrons en cuivre, 200 bouteilles vides, 75 demibouteilles, un petit fût vinaigre plein;

Pipes et tabatières, marchandises pour débit de tabac, une cage avec serins et chardonnets, cage à perro-

16 kilog. savon, 14 kilog. huile d'olive, 150 kilog. charbons de bois., huile à brûler, petrole. Au comptant, plus 5 0/0 applicables

Le commissaire-priseur, (506)

CH. MILLION.

VENDRE D'OCCASION.

Bois de charpente, portes et fenêtres presque neuves. S'adresser au bureau du journal.

D'Epicerie, Mercerie et Rouennerie

Situé au Chapeau.

ALOUER

PRESENTEMENT.

L'HOTEL DE LA PROMENADE

S'adresser à M. Gamichon, quai de l'Ecole-de-Cavalerie.

BON VIN ROUGE

Des environs de Saumur. S'adresser à M. BAZILLE, proprié-

A VENDRE

UN BON CHIEN EPAGNEUL, agé

S'adresser au bureau du journal.

GARGOUILLES BT DESCENTES.

Gargouilles renforcées, pesant approximativement dans les 18 kilog. le mètre, mêmes type et modèle que celles des rues Saint-Nicolas et Beaurepaire, à 30 fr. les 100 kilog., ou 6 fr. le mètre, compris le sabot, et, sans le sabot, même prix des 100 kilog. ou 5 fr. 50 le metre courant, sauf changement dans les cours.

On trouve également les tuyaux de descente de gouttières, grils d'égout de toutes dimensions.

Les dimensions qui ne seront pas en magasin seront procurées dans un bref délai.

Chez VASSEUR fils, fabricant, rue Saint-Nicolas, 28.

M. AUBOYER, notaire & Saumur, demande de suite un petit

GRAND GAFE DE LA PAIX.

On demande de suite un bon garçon d'office.

RIELLANT Chirurgien - Dentiste,

19, rue Royale, Saumur, Au premier.

DE SUITE

UN MAGASIN

S'adresser au bureau du journal.

Pour cause de décès

Rue Beaurepaire, à Saumur.

AVENDRE

taire à Riou.

bière la plus pure, la plus saine, diciaux, dans tous les menages.

Le mode d'emploi très simple accompagne chaque envoi.

Expédition contre remboursement de 85 kilos de pâte peur fabriquer 225 litres de bière.

(Nord).

demande un emploi. S'adresser au bureau du journal.

UN HOMME MARIÉ, âgé d'une quarantaine d'années, connaissant l'arpentage et tout ce qui regarde l'agriculture et bestiaux, demande une place de régisseur on de surveillant de propriété. S'adresser au bureau du journal.

UN JEUNE HONNE de dix-sept ans une placede valet de cham-

Bons renseignements. S'adresser au bureau du journal.

103,000 Abonnés Le Moniteur Paraît tous les dimanches, avec une Causerie financière du Baron Louis)

LR SEEL JOURNAL FINANCIER qui public la Liste officielle des Tirages de touter Valours françaires et étrangères

LE PLUS COMPLET DE TOUS LES JOURNAUX (SEIZE PAGES DE TEXTE) Il donne Une Revue générale de toutes les Valeurs — La Cote afficielle de la Bourse — Des Arbitrages avantageux — Le Prix des Coupons — Des Documents inédits.

PROPRIÉTÉ DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FRANÇAISE DE CRÉDIT. - Capital: 30,000,000 de fr.

On s'abonne dans toutes les Suceursales des Départements, dans tous les Bureaux de Posts et à Paris, 17, rue de Londres :

UN FRANC PAR AN

AU COIN DE RUE

Rue de la Comédie, nos 9 et 11, et rue de la Cour-Saint-Jean , nº 1, En face le Square, à Saumur.

ON DEMANDE DE SUITE

1. Une première ouvrière pour Robes et Confections. Irès-capable;

2° Un apprenti pour le commerce. (460)

Pâte de mait d'orge maltosée, houblonnée, pour fabriquer soi-même la gestive, rafrafchissante et fortifiante qu'il soit connue, sans ustensiles spé-

Demander eirculaire, prix-courant.

E. DUCHATEL-PERDU, à Bœschèpe

UN JEUNE HOMME de 32 ans comptable.

Toutes taches de rousseur, masque et boutons, disparus en trois semaines. — Flacon : 2 fr. 50. — Constatation médicale attestant la parfaite innocuité. - Se trouve dans toutes les bonnes maisons de parfumerie. — L'on expédie franco pour deux flacons contre mandat-poste à l'adresse de M. V. LOCHET, dépositaire général, 8, rue de Toulouse, à Rennes. — A Saumur, chez M. SARGET GIRAULT.

CHOCOLAT

Qualité supérieure

GUERIN-BOUTRON

Santé: 1 fr. 60; 1 fr. 80; 2 fr. et 2 fr. 50 le 1/2 kil. Vanille: 21. THES NOIRS mélange extra, qualité supérieure : 1 fr. 50; 2 fr. 50 el 2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kil.

4 fr. 25 la boîte. A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, Garreau-Ratouis, Mollat fils négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie.

PHARMACIE DROGUERIE

Ancienne Pharmacie PASQUIER A. CLOSIER, Successeur,

Lauréat de l'Ecole de Pharmacie, élève de l'Ecole Supérioure M. oldalivbart enor of ede Parisiava

20, rue du Marché-Noir, Saumur.

Grand assortiment de bandages herniaires, de bas en assu clasique Un service régulier avec Paris me permet de fournir, dans les 48 heures, les indages commandés sur manufactures de fournir, dans les 48 heures, les pour varices, de ceintures ventrières et abdominales.

bandages commandés sur mesure ou exigeant une forme de pelote spéciale.

Un bandage bien fait et bien appliqué facilité souvent la guérison des hémisson des la même pharmacie : le biberon à vis de Raynat, le biberon soupape de Robert et le biberon-pompe de H. Monchovaut.

Saumur, imprimerie de P. GODET.